

**Compte rendu de la réunion du
CONSEIL MUNICIPAL
du Jeudi 11 juin 2020 à 20h 30**

Rappel de l'ordre du jour (convocation du 6 Juin 2020)

- Désignation du secrétaire de séance
- Actions du Maire depuis le dernier conseil municipal
- Indemnités du Maire et des Adjointes
- Délégations et commissions communales
- Arrêté élagage
- Cotisation assurance des élus
- Changement ouverture de la Mairie
- Congés annuels des agents
- Questions diverses

Sont présents :

- Mme Sandrine AUDOIN
- Mme Viviane BERTHELOMET
- Mme Géraldine BOUILLON
- Mme Lysiane BOURON
- M. Jeannick EHRENMANN
- M. Valentin GILLET
- M. Philippe KIPP
- Mme Anne LIRIO
- M. Dominique STREIFF
- M. Cyril VERGNON

Absent excusé :

- M. Alban AUDOIN donne pouvoir à Mme Sandrine AUDOIN

✚ Désignation du secrétaire de séance

Mme Bouillon se propose comme secrétaire de séance.

Actions du Maire

- Rencontre avec le responsable des travaux de voirie, ce qui a permis de faire faire, gracieusement, le revêtement de la tranchée devant la Mairie.
- Rencontre avec les dirigeants du Golf pour une visioconférence organisée avec la CCLTD
- Suite à la signature d'une facture concernant la réparation de la chaudière, le Maire informe le CM qu'il faudra envisager un changement de matériel de chauffage, dès 2021, la chaudière ayant plus de 30 ans
- Déplacement avec Mr Auguste chez le garagiste à Palluau pour commander un véhicule utilitaire en remplacement du véhicule « Express » en fin de vie
- Négociation avec l'assurance pour le car scolaire qui est immobilisé depuis la crise sanitaire, et jusqu'à la rentrée scolaire prochaine ; l'assurance, sans changer le niveau de couverture, nous fait une remise de 238€. La prime d'assurance sera désormais de 1221€ par an.
- Le problème des chats errants dans certains villages sera bientôt traité ; nous sommes en possession du document émis par la Fourrière départementale grâce auquel nous commencerons prochainement une campagne de stérilisation. Il serait souhaitable que les propriétaires de nos compagnons félins stérilisent leurs animaux afin d'éviter une surpopulation.
- L'adressage de la commune est maintenant en phase finale après les dernières saisies faites par Mme Bouillon et Mr Streiff. Quelques ajustements avant de renvoyer la copie à ATD16 et nous lancerons une information auprès des habitants.
- Tirage au sort de jury d'assise : personne dans notre commune

Indemnités des élus

Mr Streiff informe le conseil municipal de la procédure (vote à bulletin secret) ; il informe également que les indemnités du Maire et des adjoints ont été majorées de 50% suite à la Loi « engagement et proximité » promulguée le 27/12/2019. Il informe également que, comme le prévoit les textes, la procédure de fixation des indemnités est inchangée : sauf délibération contraire du conseil municipal à la demande du maire, les indemnités du maire sont automatiquement fixées au plafond. Mr Streiff propose que la possibilité d'une diminution de l'indemnité du Maire et des adjoints soit mise au vote, pour ne pas affecter le budget communal de manière significative ; l'augmentation de l'indemnité des Maires et adjoints n'étant pas totalement compensée par l'état. Le Maire propose au vote 3 choix :

- Le taux maximum, soit l'augmentation de 50% fixée par l'Etat
- Un taux intermédiaire, soit 25%
- Un taux de 11%, qui ramènerait les indemnités au taux que percevait l'ancien Conseil municipal

✚ Arrêté élagage

Prise d'un arrêté pour l'élagage des arbres surplombant la voie publique ; cet arrêté, outil qui manquait à la commune, précède une campagne d'élagage qui démarrera prochainement. Un article dans la prochaine gazette informera les habitants du déroulement.

✚ Changement ouverture de la Mairie

A compter du 1^{er} Juillet 2020, la Mairie sera ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h
Sur demande exceptionnelle auprès de la secrétaire, et avec son accord, un rendez-vous peut toutefois être pris le samedi matin.
Ce changement d'horaire est voté à l'unanimité.

✚ Congés annuels des agents

Mr et Mme Auguste seront en congés du 20 au 31 juillet 2020
Mme Puypalat sera en congé du 31 août au 11 septembre 2020

✚ Questions diverses

✚ Demande de la CCLTD

Une demande de fauchage sur le site de Poltrot nous est parvenue ; personne ne possédant l'engin adéquat pour effectuer cette opération, nous répondrons par la négative.

✚ Demande de non-valeur par la Trésorerie de Chalais

Une demande de règlement d'une non-valeur de 60€ pour un impayé de transport scolaire nous est réclamée par la Trésorerie ; elle sera ajoutée au compte 6541 avec le n° de liste 4269140211
Voté pour à l'unanimité

✚ Cotisation assurances des élus

Une assurance couvre le conseil municipal, cette assurance est prise en charge par l'état ; cependant le Maire doit souscrire sur ses fonds propres une assurance le couvrant plus spécifiquement comme Maire ; cette couverture est passée à son remplaçant en cas d'absence.

🚧 Fiche de recueil des informations pour la diffusion des alertes

Les numéros de téléphone des personnes chargées de la diffusion d'une alerte (incendie, plan particulier de protection,..) seront transmis à la Préfecture.

L'ordre des personnes appelées est :

- Mr D.Streiff
- Mme G.Bouillon
- Mr J.Ehrenmann
- Mme A.Lirio
- Mme S.Audoin
- Mr P.Kipp

🚧 Emprunt de 30 000€ auprès de la Caisse d'épargne

La précédente mandature avait voté un emprunt de 30 000€ mis au budget 2020. Il ne restait plus qu'à déclencher l'opération. Une proposition a été transmise, charge au conseil municipal de voter la durée de l'emprunt.

3 durées sont proposées : 8 ans, 10 ans et 12 ans

Il est procédé à un vote à main levée

Pour 8 ans : aucune voix

Pour 10 ans : 7 voix

Pour 12 ans : 4 voix

L'emprunt sera donc pris pour une durée de 10 ans

🚧 Arrêté portant délégation de signature à Mme Auguste

Mr le Maire, donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Mme AUGUSTE Annie, secrétaire de Mairie pour les extraits et copies d'acte d'état-civil et pour les certifications de signature, à compter de ce jour

🚧 Recours projet Casa SANA

Mr le Maire informe le conseil municipal du projet d'hébergements déposé par Mme Audoin.

Mr le Maire demande à Mme Audoin de quitter l'assemblée temporairement.

Ce projet a été refusé par la Préfecture ; après lecture du document émis, le Maire considère, reprenant l'alinéa 4 du refus de certificat d'urbanisme que les constructions ou installations présentées dans le projet ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages, à la salubrité et à la sécurité publiques, qu'elles n'entraînent pas un surcroît important de dépenses publiques et que le projet n'est pas contraire aux objectifs visés à l'article L 101-2 et aux dispositions des chapitres I et II du titre II du livre 1^{er} ou aux directives territoriales d'aménagement précisant leurs modalités d'application

Tel : 05 45 98 51 43

De plus ce projet offre une opportunité d'hébergements supplémentaires dans la commune, et contribue au maintien du tissu social et au maintien de la population.

Dans la période actuelle, il est de bon sens de faciliter ce projet, en milieu rural, créateur d'emplois.

Le Maire informe le conseil municipal qu'il enverra un courrier à Madame la Préfète appuyant le recours engagé.

Mme Audoin est rappelée.

Création de la nouvelle association

Mr Kipp nous informe qu'il sera prochainement fait une demande de création de compte bancaire pour l'association ACL de Pillac ; il faudra donc abonder le compte et demande comment la subvention sera versée.

Mr Streiff verra avec la secrétaire comment s'effectue cette opération et tiendra informé la Présidente de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.

Le Maire

La secrétaire de séance